



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chiens

Question écrite n° 51218

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le non-respect de la loi relative aux chiens réputés dangereux. Malgré le vote de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 l'actualité nous montre malheureusement que de nombreux propriétaires de pittbulls ou d'american staffordshires, chiens considérés comme extrêmement dangereux, ne respectent pas les conditions de détention de ces chiens. En effet, les nombreuses agressions recensées et les combats clandestins entre les canidés sont totalement intolérables. Mais les moyens pour remédier à cette situation ne sont pas suffisants et notamment en ce qui concerne la formation et l'équipement des forces de police qui sont directement exposées à cette nouvelle forme de violence. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour permettre aux services de police de faire respecter la loi en toute sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51218

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2000, page 5491